

Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Moïse, tenue au 120 rue Principale à Saint-Moïse, le **3 juillet 2018**, à 19h30, sous la présidence de Monsieur Paul Lepage, maire.

Sont présents : Madame Marielle Bérubé, conseillère # 2
 Madame Diane Parent, conseillère # 3
 Monsieur Maxime Anctil, conseiller # 4
 Madame Nancy Côté, conseillère # 5
 Madame Suzie Boudreau, conseillère # 6

Sont absents : Monsieur Patrick Fillion, conseiller # 1

Secrétaire d'assemblée : Madame Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière

Formant quorum, l'assemblée est déclarée ouverte par le président.

114-18

ORDRE DU JOUR ET PROCÈS-VERBAL

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour, de laisser ouvert l'item Divers et d'accepter les procès-verbaux du 4 et 11 juin 2018.

Maire

LISTES DES FACTURES

SALAIRES et DÉDUCTIONS	
Remise Fédérale	854.14
Remise Provinciale	2 710.25
Législation	10 687.22
Administration	1 843.12
Conciergerie	339.00
Coordonnateur en loisir	1 773.32
Eau potable	834.07
Eau usée	17.02
Inspecteur municipal	578.74
Voirie	1 214.62
RÉSEAU ROUTIER	
Entretien et réparation véhicule voirie	273.07
Entretien éclairage rue	345.19
Essence, huile et diesel	339.03
MATIÈRES RÉSIDUELLES	
Collecte ordure et récupération (6/12)	1 699.03

LOISIR INTERMUNICIPAL	
Frais de poste	181.90
Frais de déplacement coord. Loisir (mai-juin)	135.20
DIVERS	
Électricité (éclairage public)	394.85
Électricité (bassin d'épuration, route 297)	722.19
Téléphone (centre)	75.13
Téléphone (bureau, centre sportif, puit)	385.16
Téléphone (cellulaire)	92.99
Fond d'information du territoire	4.00
Frais de postes (journal)	69.63
Frais de poste (analyse d'eau potable et usée)	64.50
Analyse eau potable et eau usée	277.09
Avis journal dérogation mineure	283.98
Papeterie et fourniture de bureau	78.59
Achat horloge salle centre municipal	89.65
Contrat de service photocopieur	608.02
MRC Matapédia quote-part 2018	41 518.17
Frais de poste refinancement emprunt	29.86
Pièces réseau aqueduc	556.14
Support graphique site internet (avril à juin)	75.00
Article de quincaillerie et outillage, gants, pile	13.16
Réparation abreuvoir parc	662.61
Article de nettoyage	444.15
OMH versement partiel No 130-18	2 500.00
Obligation et intérêts 2e règl d'emprunt No 98-18	251 043.95
Sûreté du Québec 1er versement No 102-18	15 359.00
Camp de jour salaire 1 monitrice	4 500.00

343 672.74

Disponibilité de crédits

Je, Nadine Beaulieu, directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Moïse certifie qu'il y a les fonds nécessaires pour acquitter ces factures.

115-18

ACCEPTATION DES FACTURES

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise le paiement des factures énumérées précédemment.

Maire

116-18 **DON**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise un don de 250,00\$ pour la location du chapiteau, une commandite de 100,00\$ pour une équipe de tir de chevaux, ainsi que le prêt du tracteur de la municipalité avec chauffeur au Club Optimiste de Saint-Moïse pour l'Opti-bœuf, qui aura lieu le 18 août.

Maire

117-18 **AVIS DE PAIEMENT TAXES DUES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise l'envoi de relevé d'état de comptes pour les taxes impayées pour les années 2016 et 2017.

Maire

118-18 **VACANCES ESTIVALES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fermeture du bureau municipal pour les vacances d'été, la semaine du 22 au 28 juillet, la semaine du 19 au 25 août et la semaine du 16 au 22 septembre 2018.

Maire

119-18 **TRAVAUX TECQ**

Il est proposé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse :

1. n'accepte pas la soumission de Transports Martin Alain Inc., au montant de 29 344,00\$ plus taxes, pour la demande de changement #1 sur le projet # 70951755 dans le cadre du Programme TECQ 2014-2018 qui consiste à effectuer la correction d'une instabilité (panse) sur la route Otis;
2. Annule la demande de changement pour ce projet.

Maire

120-18 **RENOUVELLEMENT ENTENTE**

Il est proposé par Madame Diane Parent, appuyé par Madame Marielle Bérubé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse reconnaît que les services offerts par l'entreprise Service d'animation Sonia, comblent un besoin essentiel pour les familles de Saint-Moïse et accepte d'inclure cette entreprise dans l'entente pour l'utilisation des locaux avec la Commission scolaire des Monts-et-Marées, pour la saison 2018-2019.

Maire

121-18 **GESTION DES CASTORS**

Il est proposé par et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise à prendre des mesures pour le contrôle des barrages de castor qui menacent d'inonder les routes Ouellet et Paradis.

Maire

122-18 **BUDGET OMH 2018 RÉVISÉ**

Il est proposé par Madame Nancy Côté, appuyé par Monsieur Maxime Anctil et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse accepte le budget révisé 2018 de l'OMH de Saint-Moïse qui modifie sa participation à 7 924,00\$ au lieu de 5 404,00\$ et autorisation le versement de la balance de la participation financière de la municipalité.

Maire

123-18 **ASSURANCES**

Il est proposé par Madame Marielle Bérubé, appuyé par Madame Suzie Boudreau et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse demande l'ajout d'un assuré additionnel, l'Association pour l'avenir de Saint-Moïse, à leur contrat d'assurances en date du 22 juin 2018.

Maire

124-18 **ENSEIGNES MUNICIPALES**

Il est proposé et résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Saint-Moïse autorise la fabrication et l'installation de panneau de signalisation indiquant la halte et le parc avec les services qui s'y trouvent.

Maire

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, le président de l'assemblée déclare la séance levée à 20h45.

Président

Secrétaire